



SOCIAL &
PAIE

> Parce que le droit du travail est un domaine complexe et en perpétuel évolution, que votre quotidien ne vous permet pas de le suivre, nous sommes à vos côtés pour :

> *Faire les bons choix au moment de la rédaction du contrat de travail*

> *Analyser les obligations : affichage obligatoire, élection de délégués du personnel, mise en place du Comité Social et Economique,*

> *Présence du Document Unique*

> *Se séparer d'un collaborateur dans les meilleures conditions pour tous*

> *Réfléchir à la mise en place d'un accord d'entreprise, d'un règlement intérieur, d'un accord d'intéressement*

> De l'embauche d'un salarié, jusqu'à son éventuel départ en passant par la vérification de vos obligations sociales en tant qu'employeur, nos juristes spécialisés en droit du travail vous accompagnent dans ces différentes étapes.

ÊTRE SÉCURISÉ EN TANT QU'EMPLOYEUR DE MAIN D'ŒUVRE

Prestation pour une phase de vie
spécifique de l'entreprise



LES POINTS CLÉS

> RESPECTER LE DROIT
DU TRAVAIL

> AVOIR UN APPUI JURIDIQUE

